

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

**Communauté de Communes
du Pays Réuni d'Orange (84)**
307 av de l'Arc de Triomphe
84100 Orange

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange (84), Marjorie MONAGO, 307 av de l'Arc de Triomphe, 84100 Orange, FRANCE.
Tel : +33 490030155. E-mail : m.monago@ccpro.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.ccpro.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

Description du marché

Objet du marché

CONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION DE LA COMMUNE DE JONQUIERES ET DEMOLITION DES OUVRAGES NON REUTILISES

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45232420

Lieu d'exécution

STEP DE JONQUIERES 84150 JONQUIERES
Code NUTS : FRL06

Caractéristiques principales

CONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION DE LA COMMUNE DE JONQUIERES ET DEMOLITION DES OUVRAGES NON REUTILISES

Type de marché

Travaux : Exécution

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

Les candidats doivent présenter des propositions de prix pour la variante exigée suivante : Construction de la station d'épuration de la commune de Jonquières avec réutilisation de la centrifugeuse et de ses équipements annexes et démolition des ouvrages non réutilisés

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui

Des variantes seront prises en considération : Oui

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

L'avis implique un marché public.

Division en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 24 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Vendredi 03 décembre 2021 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Conditions de participation**Critères de sélection des candidatures :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Capacité économique et financière**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Capacité technique**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Mention des références travaux sur une période de 5 ans.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années

une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché

Présentation de 3 références avec certificats de capacité pour des travaux de construction de station d'épuration par procédé boues activées supérieur à 3000 EH de moins de 5ans ;

Présentation de certification synteau classes 1 et 2.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

: Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

Titre d'études ou professionnels minimum exigés: Conformément à la réglementation en vigueur sur l'obligation de vérifications des compétences des intervenants à proximité des réseau, le candidat devra prouvé que l'ensemble de son personnel dispose des autorisation nécessaires, notamment AIPR et CATEC.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autre justificatif / Commentaire :**Autre justificatif :**

Voir exigences du règlement de consultation
CERTIFICAT DE VISITE

Commentaire :

Chaque candidat devra obligatoirement s'être rendu sur le site, préalablement à la remise de l'offre, afin de reconnaître les lieux ou les

locaux où les prestations doivent se dérouler.

Cette visite se déroulera le mercredi 13/10/2021 de 9h à 12h par créneau de 1h

A cette fin, les candidats devront s'adresser à la personne ci-dessous désignée qui lui visera le certificat de visite dont le modèle est annexé à l'acte d'engagement :

Mme KPODEKON Linda

Chargée de missions Eau et Assainissement Direction Routes et Réseaux de la CCPRO

l.kpodekon@ccpro.fr

Chaque concurrent devra obligatoirement joindre le certificat de visite à son offre.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Prix des prestations voir formule de notation dans le RC 60%

2: Valeur technique (3 sous-critères Conception générale du process 50% + Facilité d'exploitation 15% + Génie civil et mode de réalisation des travaux 35%) 30%

3: Coût prévisionnel d'exploitation voir formule de notation dans le RC 10%

Une enchère électronique sera effectuée : Non

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

2021-51

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant :

<https://www.marches-securises.fr>.

Le candidat devra avoir réalisé la visite du site le mercredi 13/10/2021 de 9h à 12h. (voir RC pour contact)

Renseignements complémentaires :

Phase de négociation

En tant que procédure adaptée, le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations avec tous les candidats qui auront remis une offre dans les délais impartis. Toutefois, selon la teneur des offres, le pouvoir adjudicateur pourra attribuer le marché sur la base des offres sans négociation.

Les candidats seront informés que la négociation peut être menée sous forme d'entretiens ou sous forme d'échanges par le profil acheteur.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES FRANCE.

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

CCPRO 307 av de l'Arc de Triomphe , à l'attention de SERVICE COMMANDE PUBLIQUE , 84100 ORANGE, FRANCE. Tél. +33 490030150. E-mail : marchespublics@ccpro.fr. URL : <https://www.marches-securises.fr/>.

Date d'envoi du présent avis

05 octobre 2021